

*Au temps de St Vincent-de-Paul
...et Aujourd'hui*

Collection des « *Fiches Vincentiennes* »

1. La Mission (épuisé).
2. Les pauvres I (épuisé).
3. Les pauvres II (épuisé).
4. L'Église (épuisé).
5. L'Église II (Le prêtre) (épuisé).
6. L'Église III (Les laïcs) (épuisé).
7. La vie consacrée (épuisé).
8. La communauté (épuisé).
9. La mission Ad Gentes (épuisé).
10. L'évangélisation (épuisé).
11. La femme (épuisé).
12. Les malades (épuisé).
13. Les hôpitaux (épuisé) .
14. Les prisonniers (épuisé).
15. Les personnes âgées (épuisé)
16. Les équipes Saint-Vincent (épuisé)
17. La prière.
18. La foi.
19. Dieu.
20. Jésus-Christ
21. L'Évangile .
22. La prédication
23. Du catéchisme à la catéchèse.
24. L'enfant.

Vincent de Paul 1581-1981, « Ouvrage de réflexion suscitée par une vie. Et quelle vie ! » (livre de 204 pages, illustré, 40 F port compris). Comme nous ne passons pas par un éditeur, nous comptons sur vous pour le diffuser et le faire connaître.

En ce temps de continuelle évolution, il nous faut aussi penser au soutien financier de ces *Cahiers*. Devant les charges imposées, nous demandons à chacun, de nous aider en réglant leur abonnement sur la base indiquée ci-dessous.

Pour toute correspondance, pour les abonnements
et réabonnements, s'adresser à :

**ANIMATION VINCENTIENNE,
19, rue Pasteur
33110 LE BOUSCAT**

L'abonnement, qui comprend trois numéros par an, se fait à l'année (année légale) sur la base de **25 F pour la France**.

Les numéros commandés sont envoyés au prix de **8 F le cahier plus les frais d'envoi**.

C.C.P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M.

Après la parution de la plaquette du 4^e Centenaire, nous vous avons consultés sur la manière de continuer les *Cahiers Vincentiens*.

Quarante réponses nous sont parvenues, réponses personnelles et communautaires, représentant environ 160 personnes. Elles nous invitent à poursuivre. Elles font aussi des suggestions dont nous tiendrons compte dès ce numéro ou dans les prochains.

Quelques suggestions notamment concernent la **présentation** ; ceci explique les modifications apportées à ce cahier.

L'étude de saint Vincent par thèmes et avec des textes choisis est particulièrement appréciée.

Les situations des pays, des milieux, sont tellement différentes que la partie concernant « **aujourd'hui** » aide plus difficilement la réflexion. D'autant plus que chacun dispose d'autres sources et moyens variés pour s'interroger sur cet aujourd'hui. Quelques réponses proposent de faire appel de temps à autres, pour cette partie du cahier à des confrères, Filles de la Charité, laïcs, compétents en tel ou tel domaine. Peut-être aussi le **questionnaire** pourrait-il être davantage utilisé, en l'adaptant aux diverses situations ? Enfin, il est souhaité par quelques personnes, que des passages des Constitutions des Filles de la Charité et des Lazaristes soient parfois repris dans les textes d'aujourd'hui.

Un reproche nous est adressé : la perspective trop « hexagonale » pour « l'aujourd'hui » et même pour le choix des thèmes.

L'usage de ces cahiers est surtout personnel. Ils sont parfois exploités à l'occasion de sessions, rencontres, célébrations, mais très rarement comme instruments réguliers pour le partage communautaire.

Vous proposez des thèmes qui demandent l'approfondissement de la spiritualité vinctienne ainsi que l'étude de sujets « sociaux » ou « sociologiques », tels **le travail**, **l'argent** et la **paix** que nous choisissons pour cette année 1982. L'année prochaine, à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation des Filles de la Charité, nous aborderons la *simplicité*, *l'humilité* et la *charité*.

Ce cahier a donc pour thème, le travail. Le choix pour le premier numéro de cette année est dicté par la récente parution de l'encyclique de Jean-Paul II sur le travail humain

« Le travail humain, écrit-il, est une clé et probablement la clé essentielle de toute la question sociale, si nous essayons de la voir vraiment du point de vue de l'homme ».

Le travail un droit ? une dignité ? un absolu ?

PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DU THÈME

Aujourd'hui comme hier, il est nécessaire de recourir au travail, le sien propre ou celui d'autrui, pour vivre. La relation de l'homme au travail, l'estime qu'il en fait, l'importance qu'il lui donne dans son existence, **caractérisent une civilisation.**

Héritier de la Renaissance, le siècle de saint Vincent n'avait qu'une médiocre estime du travail et particulièrement du travail manuel. Il était impensable qu'un « homme de qualité » s'encanaillât à travailler de ses mains. Le commerce même n'était pas exempt de cette suspicion méprisante. L'idéal paraissait être de pouvoir vivre de ses revenus, en surveillant ses propriétés ou en jouissant de quelque bonne pension ou de quelque gras bénéfice.

Tout au bas de l'échelle sociale, un peuple de paysans et d'artisans faisait vivre le reste de la nation, qui le ponctionnait de mille manières par les impôts, les rentes, les dîmes et redevances de toutes sortes, tout en lui laissant le mépris, un mépris qui enveloppait tous **ceux qui étaient obligés de travailler de leurs mains pour vivre.**

Encore supportable en temps de paix et de prospérité, cette situation devenait intolérable en période de calamités publiques : disettes, épidémies, guerres, etc. Le poids en retombait alors plus lourdement sur ceux dont le travail nourrissait l'oisiveté et le luxe du petit nombre. Tondu par les agents du fisc, écorché jusqu'à l'os par les soldats, il arrivait que ce malheureux « mulet » qu'était le pauvre peuple (l'expression est de l'époque), se mît à ruer, ce fut le cas des jacqueries, ou encore s'effondrât : des régions entières furent réduites à rien par les exactions des gens de guerre.

Le petit Vincent a grandi parmi les rudes travaux des champs. A voir son intelligence, ses parents estimèrent qu'il serait fâcheux qu'un tel garçon fût condamné comme eux à gratter la terre le reste de ses jours. Ils décidèrent de le pousser vers les études pour que, plus tard, il puisse avancer le reste de sa famille. Vincent a partagé lui-même cette mésestime diffuse pour le travail manuel, particulièrement celui de la terre. Il confessa plus tard qu'il a même eu honte de son père qui faisait peut-être plus paysan que nature. Aussi il essaye d'échapper à cet univers méprisé ; il s'efforce d'obtenir quelques uns de ces avantages permettant justement de vivre du travail des autres : quelque bonne pension ou quelque solide bénéfice.

Particulièrement quand il était chez les Gondi, il participe à un univers raffiné, dont l'existence, la culture, le luxe, voire la piété s'épanouissent de manière exquise comme des fleurs au-dessus du terreau populaire qui les nourrit.

« Nous vivons, dira par la suite M. Vincent, de la sueur et du travail des pauvres gens. »



A partir de 1617, le monde des pauvres l'amène à se replonger de manière vitale dans le milieu populaire dont il est issu, pour en porter et soulager toutes les misères. C'est désormais avec estime et admiration qu'il parlera des dures conditions de vie de ceux qui, chaque jour, gagnent leur pain et celui des autres. Parlant de l'activité missionnaire, il la définit comme un travail et les missionnaires comme des ouvriers.

Dans son esprit, **le travail confère une dignité** à celui qui l'accomplit. Ainsi dans les pays dévastés par la guerre, on portera secours à ceux qui ne peuvent se suffire, mais on procurera du travail à ceux qui peuvent travailler : des outils et des semences aux hommes, des rouets et de la filasse ou de la laine aux femmes. Dans le film *Monsieur Vincent*, Maurice Cloche lui fait dire à un vagabond :

« Le pain que tu mangeras demain, il sera à toi, parce que, celui-là tu l'auras gagné. »

Dans notre monde occidental, depuis la révolution industrielle, le travail n'est-il pas devenu une sorte d'absolu ? Il a même été sacralisé, au point que les expressions (toujours au pluriel) de « travailleurs » et de « masses laborieuses » trouvent dans les discours un emploi incantatoire quasi liturgique. L'homme n'est-il pas alors tellement valorisé par son travail que **le travail est devenu un droit absolu et le chômage le pire des maux** ? Ne serait-ce pas là une sorte de fétichisme qui a tout envahi ? Aussi, personne n'ose-t-il plus s'afficher comme rentier et on en vient à donner mauvaise conscience à la mère de famille qu'on oblige à dire qu'elle ne travaille pas, elle qui ne s'arrête pas tout au long de la journée !

N'avons-nous pas enfin exporté notre monde du travail avec ses exagérations et ses déséquilibres en exportant notre type de société occidentale, son salariat, ses chômeurs, sa consommation de gadgets inutiles ? Nous avons ainsi peut-être détruit l'équilibre de sociétés du Tiers monde en faisant perdre d'autres valeurs, celles de la solidarité sociale ou familiale.

Dans sa récente encyclique sur le travail Jean-Paul II en souligne la dignité, il évoque la contribution du travail de l'homme à la création du monde, mais aussi à **la préparation d'un monde nouveau. Il n'en fait cependant pas un absolu**, car la véritable norme de l'activité humaine, c'est **l'homme lui-même** et sa dignité de fils de Dieu.



C'est déjà à cette dignité de l'homme que pensait saint Vincent quand il proposait aux grandes dames, occupées par les multiples obligations de leur oisiveté, de mettre elles-mêmes la main à la pâte pour secourir et soigner les pauvres sans pour autant déchoir de leur dignité.

C'est à elle aussi qu'il pensait quand, fournissant du travail aux malheureux qu'il secourait, il voulait qu'ils redevinssent **des hommes debout**.

Saint-Vincent et le travail

Le TRAVAIL a occupé une très grande place dans l'**expérience**, le **projet** et la **pensée de saint Vincent**. Pour en apprécier l'importance, il convient évidemment de se reporter dans le contexte du XVII^e siècle, dans un type de société bien éloigné du nôtre et tout particulièrement en ce qui concerne le travail.

Si on accepte cet effort de simple honnêteté, on sera sans doute surpris de retrouver en saint Vincent des comportements et des perspectives susceptibles de provoquer, aujourd'hui encore, notre réflexion et nos révisions d'activité et de vie !

1. L'EXPÉRIENCE DE SAINT VINCENT

Toute la vie de saint Vincent est marquée par le TRAVAIL. Il est né dans le monde des travailleurs et y a passé toute son enfance. Devenu prêtre et après 1617, il présente le ministère Sacerdotal et le service des pauvres en général comme « **un travail** » qui réclame courage, compétence et conscience professionnelles. Lui-même, on le sait, sera un « ouvrier » infatigable et cependant, à la fin de sa vie, il avouera son regret « d'avoir mal employé son temps ! ».

Sur ses origines « sociales », saint Vincent est très clair : il affirme connaître le monde des pauvres villageois,

« **Par expérience et par nature, étant fils d'un pauvre laboureur et ayant vécu à la campagne jusqu'en l'âge de 15 ans.** » [IX, 81]

Dès son plus jeune âge, il participe à la vie laborieuse des pauvres gens et, quand il évoque les souvenirs de son enfance, le travail y apparaît toujours comme **une oppressante nécessité**. Ainsi, à propos de la vie des « pauvres villageoises :

«...Reviennent-elles de leur travail à la maison pour prendre un maigre repas, lassées et fatiguées, toutes mouillées et crottées, à peine y sont-elles, *si le temps est propre au travail*, ou si leur père et mère leur commandent de retourner, aussitôt elles s'en retournent, sans s'arrêter à leur lassitude, ni à leurs crottes, et sans regarder comme elles sont agencées. » [IX, 91.]

A l'âge de 15 ans, Vincent s'éloigne manifestement de ce « monde du travail » et il voit d'abord dans le sacerdoce l'occasion « d'un avancement » [I. 18]. En 1617, il retrouve les pauvres et devient « **ouvrier de l'Évangile** ». Il est, en effet, intéressant de noter que très souvent saint Vincent emprunte le vocabulaire du travail pour définir les ministères dans l'Église :

«...Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages... L'Église est comparée à une grande moisson qui requiert des *ouvriers*, mais *des ouvriers qui travaillent*. » [XI, 40-41.]

Et la vie concrète des travailleurs devient une **référence privilégiée** et provocante tant pour les Prêtres de la Mission que pour les Filles de la Charité :

«... Pauvres vigneron, *qui nous donnent leur travail*, qui s'attendent à ce que nous priions pour eux, tandis qu'ils se fatiguent pour nous nourrir !

« On cherche l'ombre ; on ne voudrait pas sortir au soleil ; nous aimons si fort nos aises ! En mission du moins on est dans l'église à couvert des injures du temps, de l'ardeur du soleil, de la pluie, auxquelles ces pauvres gens sont exposés. Et nous criions à l'aide si l'on nous donne un tant soit peu plus d'occupation qu'à l'ordinaire. Ma chambre, mes livres, ma messe ! Encore pour cela, baste ! Est-ce là être missionnaire, d'avoir toutes ses aises ? Dieu nous sert ici de pourvoyeur, il nous fournit tous nos besoins et plus que tous nos besoins, il nous donne la suffisance et au-delà. Je ne sais si nous songeons assez à le remercier.

« Nous vivons du patrimoine de Jésus-Christ, *de la sueur des pauvres gens*. Nous devrions toujours penser quand nous allons au réfectoire : "Ai-je gagné la nourriture que je vais prendre ?" J'ai souvent cette pensée, qui me fait entrer en confusion : "Misérable, *as-tu gagné le pain que tu vas manger, ce pain qui te vient du travail des pauvres ?*" Au moins, si nous ne le gagnons pas comme eux, prions pour leurs besoins. *Bos cognovit possessorem suum* ; les bêtes reconnaissent ceux qui les nourrissent. » [XI, 201.]

«... A Madagascar, dit encore M. Vincent, les missionnaires prêchent, confessent, catéchisent continuellement depuis quatre heures du matin jusqu'à dix, et depuis deux heures après midi jusqu'à la nuit ; le reste du temps, c'est l'office, c'est la visite des malades. *Voilà des ouvriers, voilà de vrais missionnaires !* » [XI, 203.]

Pour les Filles de la Charité la référence est également et, plus encore, empruntée au monde du travail, à la vie concrète des SERVANTES.

A partir de 1617 et jusqu'à la fin de sa vie, saint Vincent a bien été, lui-même, un « ouvrier... et un ouvrier qui travaille » pour l'évangélisation et la promotion des pauvres. Et ses derniers regrets semblent encore se définir par rapport au travail :

«...Hélas ! soixante et seize ans de vie que j'ai passés ne me paraissent à présent qu'un songe et qu'un moment ; il ne m'en reste rien, sinon le regret d'avoir si mal employé ce moment. » [XI, 342.]

2. LE PROJET DE SAINT VINCENT

Pour saint Vincent, « le travail » a donc bien été une expérience et une référence privilégiée. Dans son projet d'évangélisation et de service des pauvres, le travail devient un critère de première importance. L'aumône, les secours ne sont, pour lui, que des solutions d'urgence, toujours insatisfaisantes. Certes il faut les assurer d'autant que la société du XVII^e n'a guère de structures ni d'initiatives en la matière. Mais le but de saint Vincent est clair et inlassablement rappelé : permettre à celles et ceux qui le peuvent : « **de se suffire** », « **de gagner leur vie** », « **de n'être à charge à personne** ». Ces trois dernières expressions reviennent constamment dans les consignes qu'il donne et les règlements qu'il écrit. Il distingue toujours **trois situations de pauvreté** :

ceux qui ne peuvent gagner leur vie (enfants, personnes âgées, malades) ;
ceux qui ne peuvent gagner qu'une partie de leur vie ;
ceux enfin qui peuvent gagner leur vie.

«... Les directeurs de l'Association (il s'agit d'une "Confrérie de la Charité") mettront les *pauvres enfants* à apprendre *un métier* aussitôt qu'ils auront *l'âge compétent* ; ils distribueront par semaine *aux pauvres impotents et vieilles gens* qui ne peuvent travailler ce qui leur sera nécessaire pour vivre ; quant à ceux qui ne gagnent qu'une partie de leurs besoins, l'association leur subviendra du reste. » [XIII, 447.]

«... La Compagnie de la Charité sera instituée... pour assister corporellement et spirituellement les pauvres... *en faisant apprendre des métiers et donnant moyen de vivre aux autres.* » [XIII, 504.]

«... Tous les pauvres, c'est-à-dire soit les petits enfants de 4 à 7 ou 8 ans, ou petits garçons de 8 à 15 ou 20 ans ou d'âge parfait, mais impotents ou vieux, qui *ne peuvent gagner qu'une partie de leur vie*, ou décrépés qui ne peuvent rien faire. L'on donnera aux petits enfants, aux impotents et aux décrépés ce qu'il leur faudra pour vivre par semaine ; à ceux qui *gagneront une partie de leur vie*, la Compagnie leur donnera l'autre partie ; et pour les jeunes garçons, *on les mettra à quelque petit métier*, comme tisserand... ou bien *on organisera une manufacture de quelque ouvrage facile.* » [XIII. 507.]

On le voit, le critère « gagner sa vie » revient constamment. Il en va de même lorsque saint Vincent organise les secours nationaux dans les provinces dévastées par la guerre :

«...On destine quelque petite chose pour aider quelques pauvres gens à semer quelque petit morceau de terre ; je dis : *les plus pauvres*, qui *sans secours ne pourraient pas le faire*. On n'a pourtant rien de prêt, mais on fera quelque effort pour amasser au moins cent pistoles pour cela, en attendant qu'il soit temps de semer. On vous prie cependant de voir en quels endroits de Champagne et de Picardie, il se trouvera de plus pauvres gens qui aient besoin de cette assistance ; je dis : *le plus grand besoin*. Vous pourriez leur recommander, en passant, de préparer quelque morceau de terre, de le labourer et fumer, et de prier Dieu qu'il leur envoie quelque semence pour y mettre, et, sans rien leur promettre, leur donner espérance que Dieu y pourvoira.

« On voudrait faire aussi que *tous les autres pauvres gens* qui n'ont pas de terres **GAGNASSENT LEUR VIE**, *tant hommes que femmes*, en donnant aux hommes *quelques outils pour travailler*, et aux filles et femmes des rouets, et de la filasse ou de la laine pour filer, et cela *aux plus pauvres seulement*.

« A cette heure que voilà la paix, chacun trouvera à s'occuper, et les soldats ne leur ôtant plus ce qu'ils auront, ils pourront amasser quelque chose et se remettre peu à peu... *Il faut les aider à ce commencement et leur dire qu'il ne faudra plus s'attendre à aucun secours de Paris.* » [VIII, 72-73.]

3. LA PENSÉE DE SAINT VINCENT SUR LE TRAVAIL

Pour saint Vincent, le travail a été une expérience, une référence privilégiée. Dans son projet d'évangélisation et service des pauvres, il est un critère de très grande importance, le but de son action étant de donner aux pauvres gens les moyens « de se suffire, de gagner leur vie, de n'être à charge à personne ».

Dans une conférence aux Filles de la Charité du 28 novembre 1649 [IX, 483-498], saint Vincent présente d'une façon plus méthodique et complète sa pensée sur le travail. Toute cette conférence serait à lire et approfondir... en voici quelques extraits :

« N'être à charge à personne »

«...Dieu, parlant au juste, dit qu'il vivra du travail de ses mains, comme s'il avait voulu nous donner à entendre que la plus grande obligation de l'homme, après le service qu'il doit rendre à Dieu, est de travailler pour gagner sa vie, et qu'il bénira de telle sorte la peine qu'il prendra, qu'on ne le verra point en nécessité, qu'il ne sera à charge à personne, et que de ce qu'il fera il vivra et soutiendra sa famille, et tout lui succèdera. Dieu même promet de travailler avec lui, et, en travaillant, il bénira Dieu. » [IX, 487.]

« La fourmi... les abeilles »

«...La fourmi, mes chères sœurs, c'est un petit animal à qui Dieu a donné une telle prévoyance que tout ce qu'elle peut amasser pour l'hiver durant l'été et le temps de la moisson, elle le porte à la communauté. Voyez-vous, mes chères sœurs, elle ne se l'approprie point pour son usage particulier, mais le porte pour les autres dans le petit magasin de la communauté. Les mouches à miel font de même durant l'été. Elles font leur provision du miel qu'elles recueillent sur les fleurs, pour vivre durant l'hiver, et le portent, comme les fourmis, à la communauté. Ce ne sont que de petits animaux, des plus petits qui soient sur terre, et Dieu leur a imprimé cet instinct de travailler, de sorte qu'il nous renvoie à elles pour apprendre de leur exemple à travailler par prévoyance. » [IX, 488-489.]

« Pour l'HOMME... pour l'HOMME TOUT SEUL »

«...*Dieu travaille* avec chaque particulier ; *il travaille* avec l'artisan en sa boutique, avec la femme dans son ménage, avec la fourmi, avec l'abeille, pour faire leurs cueillettes, et cela incessamment et sans discontinuation. Et pourquoi travaille-t-il ? *Pour l'homme*, mes chères sœurs, *pour l'homme tout seul*, pour lui conserver la vie et pour lui procurer toutes ses nécessités. Eh quoi ! si un Dieu, empereur de tout le monde, n'a jamais été un moment *sans agir* au dedans et au dehors depuis que le monde est monde, et jusqu'aux plus basses productions de la terre, avec lesquelles il concourt, combien est-il plus raisonnable que nous, qui sommes ses créatures, *travillions*, comme il a dit, à la sueur de nos visages !... » [IX, 489-490.]

« Il servit de manœuvre et d'aide-maçon. »

«...Qu'a fait Notre Seigneur pendant qu'il a vécu sur la terre... Je dirai seulement qu'il a mené deux vies sur terre. L'une depuis sa naissance jusqu'à trente ans, pendant laquelle il travailla à la sueur de son divin visage pour gagner sa vie. Le métier de charpentier fut le sien ; il porta la hotte et servit de *manœuvre* et *d'aide-maçon*, *du matin au soir*, *il fut dans le travail* dès sa jeunesse, et il continua jusqu'à la mort...

« L'autre état de vie de Jésus-Christ sur terre est depuis l'âge de trente ans jusqu'à sa mort. Pendant ces trois ans que n'a-t-il point fait de jour et de nuit, allant prêcher tantôt au temple, tantôt dans une bourgade, sans discontinuation, pour convertir le monde et gagner les âmes à Dieu son Père ?

« Pendant ce temps-là, de quoi pensez-vous qu'il vécut, mes chères Sœurs ? Il ne possédait rien sur terre, non pas même une pierre pour reposer son chef tout divin où habitait la Sagesse Éternelle. Il vivait pour lors des aumônes que lui faisaient la Madeleine et les autres pieuses dames qui le suivaient pour écouter ses sermons. Il allait chez ceux qui le conviaient et ne cessait de *travailler jour et nuit* « et » *à toute heure*, en allant tantôt où il savait qu'il y avait quelques âmes à gagner, tantôt chez un malade, pour lui donner la guérison du corps, et puis celle de l'âme...

« Agir ainsi, mes Sœur , c'est imiter la conduite de Notre Seigneur sur terre · et *gagner sa vie de cette sorte, sans perdre de temps, c'est la gagner comme Notre Seigneur la gagnait.*

« Saint Paul, ce grand apôtre... *gagna sa vie du travail de ses mains ; au milieu de ses grands travaux, de ses grandes charges, de ses prédications continuelles, il prenait du temps, ou de jour ou de nuit, pour se suffire et ne demander rien à personne. Il dit, dans un de ses discours : "Vous savez que je n'ai rien exigé de vous et que le pain que je mange pour soutenir mon corps, ces mains l'ont gagné"*. (Il est intéressant de se reporter à II Thess. III, 8, pour apprécier l'interprétation personnelle de ce texte de l'Écriture !)... » [IX, 491-493.]

« Gagnant licitement ma vie »

«...Mais vous, vous pouvez gagner suffisamment votre vie en servant le prochain ; *vous n'êtes à charge à personne : vous vous suffisez à vous-mêmes. Plaise à Dieu que je le puisse faire aussi, moi, indigne du pain que je mange, et que, gagnant licitement ma vie, je puisse servir mon prochain sans rien posséder et sans charger personne ! Plût à Dieu que nos messieurs le pussent faire et que nous fussions obligés de quitter ce que nous avons ! Dieu sait combien ce serait de bon cœur. Mais nous ne le pouvons, et il nous en faut humilier.* » [IX, 494.]

« Les obsèques de la charité »

«...Ce bien est grand (gagner sa vie), mes sœurs, et plus grand que vous sauriez penser et que je vous puis dire. Voilà, par exemple, deux filles qui sont dans une paroisse ; que ne font-elles pas ? Que n'entendons-nous dire de leur manière de vie ? C'est une vie toute divine, une vie telle que Jésus-Christ l'a menée sur la terre ; *Dieu travaille continuellement avec elles*, et il le faut bien, mes chères sœurs, car elles ne pourraient pas faire ce qu'elles font. J'ai présent en l'esprit deux de nos sœurs qui sont en lieu où elles n'ont pas beaucoup à faire et *ont suffisamment ce qu'il leur faut ; j'en suis en soin et crains que ce ne leur soit une occasion de déchoir et de tomber dans la paresse.*

J'aimerais mieux que la fondation n'eût point été faite, car, mes chères sœurs, la ruine de votre Compagnie n'arrivera que par là. Lorsque l'on verra nos sœurs *bien fondées* et n'avoir pas assez de quoi s'occuper, *elles négligeront de travailler* et ne se soucieront point d'aller voir les pauvres. Ah ! dès lors il faudra dire *adieu à la Charité ; il n'est plus de Charité ; elle est toute ensevelie : il faudra alors faire les obsèques de la Charité*. Si Dieu n'y met la main, il en sera ainsi. Je ne le verrai pas, moi, car je ne suis plus désormais rien sur la terre ; mais vous à qui Dieu donnera des jours, vous le verrez. » [IX, 495.]

« Il faudrait nous **VENDRE NOUS-MÊMES**
pour tirer nos Frères de la **MISÈRE** »

«...Un homme du monde me disait hier “Monsieur, il y a huit ans que je me suis donné à Dieu pour ne point profiter de mon bien. Moi nourri et vêtu, je donne le *surplus aux pauvres*. Je sais bien que je ne pourrai pas avoir un office pour mon fils ; mais je ne saurais agir autrement.” C'est, mes chères filles, un homme du monde, qui ne se tient pas à rien faire et qui a des enfants ; et tout ce qu'il fait, après s'être simplement pourvu du nécessaire, *c'est pour les pauvres* ; il va même jusqu'à vendre et engager son fonds. *Ah ! Il faudrait nous vendre nous-mêmes pour tirer nos frères de la misère...* » [IX, 497.]

« Moi, qui suis le plus indigne »

«...Je prie Dieu, qui a, de toute éternité, travaillé au dedans de lui-même, je prie Notre Seigneur *Jésus-Christ, qui a travaillé ici bas en terre, jusqu'à faire l'exercice de manoeuvre*, je prie le Saint-Esprit, pour qu'il nous anime au travail ; je prie saint Paul, qui a gagné, *du travail de ses mains*, le pain dont il se sustentait ; je prie tous les anciens religieux qui ont été dans l'exercice manuel et qui sont parvenus à la sainteté, qu'il plaise à la bonté de Dieu nous pardonner le temps que nous avons tant de fois perdu, et particulièrement moi, qui suis *le plus indigne du pain que je mange* et que Dieu me donne ; je prie, dis-je, Notre Seigneur Jésus-Christ de nous donner la grâce de travailler, à son imitation ; je prie la sainte Vierge et tous les saints de nous obtenir de la très Sainte Trinité cette grâce, au nom de laquelle, et me confiant en son infinie bonté, je proférerai les paroles de bénédiction. » [IX, 498.]

le travail humain

TEXTES CONTEMPORAINS

ENCYCLIQUE DE JEAN-PAUL II

3. *Le problème du travail, clé de la question sociale*

Au milieu de tous ces processus — qu'il s'agisse du diagnostic de la réalité sociale objective ou même de l'enseignement de l'Église dans le domaine de la question sociale complexe et à multiple face — *le problème du travail humain* apparaît naturellement fort souvent. Il est d'une certaine façon une composante fixe de l'enseignement de l'Église comme il l'est de la vie sociale. Dans cet enseignement, du reste, l'attention portée à un tel problème remonte bien au-delà des quatre-vingt-dix dernières années.

La doctrine sociale de l'Église, en effet, trouve sa source dans l'Écriture Sainte, à commencer par le livre de la *Genèse*, et particulièrement dans l'Évangile et dans les écrits apostoliques. Elle faisait partie, dès le début, de l'enseignement de l'Église elle-même, de sa conception de l'homme et de la vie sociale, et spécialement de la morale sociale élaborée selon les nécessités des diverses époques. Ce patrimoine traditionnel a été ensuite reçu en héritage et développé par l'enseignement des Souverains Pontifes sur la moderne « question sociale », à partir de l'encyclique *Rerum novarum*. Dans le contexte de cette question, les approfondissements du problème du travail ont connu une mise à jour continuelle, en conservant toujours la base chrétienne de vérité que nous pouvons qualifier de permanente.

Si, dans le présent document, nous revenons de nouveau sur ce problème — sans d'ailleurs avoir l'intention de toucher tous les thèmes qui le concernent — ce n'est pas tellement pour recueillir et répéter ce qui est déjà contenu dans l'enseignement de l'Église, mais plutôt pour mettre en évidence — peut-être plus qu'on ne l'a jamais effectué — le fait que le travail humain *est une clé*, et probablement **la clé essentielle, de toute la question sociale**, si nous essayons de la voir vraiment du point de vue du bien de l'homme. Et si la solution — ou plutôt la solution progressive — de la question sociale, qui continue sans cesse à se présenter et qui se fait toujours plus complexe, doit être cherchée dans un effort pour « rendre la vie humaine plus humaine », alors précisément la clé qu'est le travail humain acquiert une importance fondamentale et décisive.

6. *Le travail au sens subjectif :* *L'homme, sujet de travail*

...L'âge antique a introduit parmi les hommes une différenciation typique par groupes selon le genre de travail qu'ils faisaient. Le travail qui exigeait du travailleur l'emploi des forces physiques, le travail des muscles et des mains, était considéré comme indigne des hommes libres, et on y destinait donc les esclaves.

Le christianisme, élargissant certains aspects déjà propres à l'Ancien Testament, a accompli ici une transformation fondamentale des concepts, en partant de l'ensemble du message évangélique et surtout du fait que Celui qui, *étant Dieu*, est devenu en tout semblable à nous, a consacré la plus grande partie de sa vie sur terre *au travail manuel*, à son établi de charpentier. Cette circonstance constitue par elle-même le plus éloquent « **évangile du travail** ». Il en résulte que le fondement permettant de déterminer la valeur du travail humain n'est pas avant tout le genre de travail que l'on accomplit mais le fait que celui qui l'exécute est une personne. Les sources de la dignité du travail doivent être cherchées surtout, non pas dans sa dimension objective mais dans sa dimension subjective.

Ici vient tout de suite une conclusion très importante de nature éthique bien qu'il soit vrai que l'homme est destiné et est appelé au travail, le travail est avant tout « pour l'homme » et non l'homme « pour le travail ». Par cette conclusion, on arrive fort justement à reconnaître la prééminence de la signification subjective du travail par rapport à sa signification objective. En partant de cette façon de comprendre les choses et en supposant que différents travaux accomplis par les hommes puissent avoir une plus ou moins grande valeur objective, nous cherchons toutefois à mettre en évidence le fait que chacun d'eux doit être estimé surtout à *la mesure de la dignité* du sujet même du travail, c'est-à-dire de la personne, *de l'homme qui l'exécute*.

Avec une telle conception disparaît pratiquement le fondement même de l'ancienne distinction des hommes en groupes déterminés par le genre de travail qu'ils exécutent. Cela ne veut pas dire que le travail humain ne puisse et ne doive en aucune façon être valorisé et qualifié d'un point de vue objectif. Cela veut dire seulement que *le premier fondement de la valeur du travail est l'homme lui-même*, son sujet...

D'un autre côté, indépendamment du travail que tout homme accomplit, et en supposant qu'il constitue un but — parfois fort absorbant — de son activité, ce but ne possède pas par lui-même une signification définitive. En fin de compte, le but du travail, de tout travail exécuté par l'homme — fût-ce le plus humble service, le travail le plus monotone selon l'échelle commune d'évaluation, voire le plus marginalisant — **reste toujours l'homme lui-même.**

8. Solidarité des travailleurs

... Aussi faut-il continuer à s'interroger sur le sujet du travail et sur les conditions dans lesquelles il vit. Pour réaliser la justice sociale dans les différentes parties du monde, dans les divers pays, et dans les rapports entre eux, il faut toujours qu'il y ait de *nouveaux mouvements de solidarité* des travailleurs et de solidarité *avec* les travailleurs. Une telle solidarité doit toujours exister là où l'exigent la dégradation sociale du sujet du travail, l'exploitation des travailleurs et les zones croissantes de misère et même de faim. **L'Église est vivement engagée dans cette cause**, car elle la considère comme sa mission, son service, comme un test de sa fidélité au Christ, de manière à être vraiment l'« Église des pauvres ». Et les « *pauvres* » apparaissent sous bien des aspects ; ils apparaissent en des lieux divers et à différents moments ; ils apparaissent en de nombreux cas comme *un résultat de la violation de la dignité du travail humain* : soit parce que les possibilités du travail humain sont limitées — c'est la plaie du chômage — soit parce qu'on mésestime la valeur du travail et les droits qui en proviennent, spécialement le droit au juste salaire, à la sécurité de la personne du travailleur et de sa famille.



CONSTITUTIONS

• *Des Prêtres de la Mission (Lazaristes)*

48. Dans l'exercice de sa charge en fonction de la fin de la Congrégation et dans l'optique du projet communautaire, chaque Confrère s'estimera tenu par la **loi universelle du travail**. Quant aux fruits du travail individuel, ils seront biens de communauté, de telle sorte que, à l'exemple des premiers chrétiens, nous vivions une réelle mise en commun de nos biens et que notre assistance fraternelle nous soutienne mutuellement.

• *Des Filles de la Charité*

2-21. Les Sœurs se soumettent à la loi universelle du travail, **se sachant solidaires de tous dans la nécessité de gagner leur vie**. Elles acceptent les conditions professionnelles avec leurs difficultés et leurs insécurités tant que ces conditions ne sont pas opposées à l'Enseignement de l'Église.

le travail pour nous aujourd'hui

QUELQUES QUESTIONS POUR NOS ÉCHANGES

1. — **Quelle est notre conception du travail ? comment nous situons-nous par rapport au monde du travail ? Pourquoi ?**

En quoi nos réactions sont-elles marquées par notre origine, nos solidarités, la nature de notre travail, notre vision du service des pauvres ?

2. — *« Mais vous, vous pouvez gagner suffisamment votre vie en servant le prochain ; vous n'êtes à charge à personne ; vous vous suffisez à vous-mêmes. Plaise à Dieu que je le puisse faire aussi, moi, indigne du pain que je mange, et que, gagnant licitement ma vie, je puisse servir mon prochain sans rien posséder et sans charger personne ! »* [IX, 494.]

De quelle manière vérifions-nous aujourd'hui cette double exigence vincentienne : servir les pauvres et gagner sa vie ?

3. — **Par le travail, nous entrons en solidarité avec d'autres ; cette solidarité nous amène à prendre des engagements,**

En quoi favorisent-ils un meilleur service des pauvres, la défense des plus défavorisés ?



Pour notre partage :

- Le paresseux et la fourmi [Proverbes 6, 6-11].
- Paul pourvoit à ses besoins [Actes 20, 33-35].
- Pour n'être à la charge d'aucun de vous [II Thess. 3, 6-9].
- Manger le pain que l'on a gagné [II Thess. 3, 10-12].
- Travailler pour le Seigneur [Col 3, 23-24].
- Les ouvriers de l'Évangile [Mt 9, 36-37].

bibliographie

Jean-Paul II, encyclique sur le travail humain.

L'homme et son travail, par René Costes, Gérard de Fois, Henri Derouet, Guy Régnier (les éditions du Paroi Recloses, 77116 Ury.

Cette plaquette propose seize pistes d'échanges ou de réflexions sur l'encyclique, avec un commentaire du texte, une analyse de la situation, des références à la Parole de Dieu et des questions.

Des commentaires de l'encyclique.

- Documents A.C.O. N° 116, février 1982.

Le premier fondement de la valeur du travail
est l'homme lui-même, son sujet...
Le travail est avant tout « pour l'homme »
et non l'homme « pour le travail ».

[Jean-Paul II]

« Plaise à Dieu que je le puisse faire aussi,
moi, indigne du pain que je mange, et que
gagnant licitement ma vie,
je puisse servir mon prochain
sans rien posséder et sans charger personne ».

[IX, 494]

ISBN 2-902224-11-7

Biscaye Imprimeur, 22, rue du Peugue, 33000 Bordeaux. N° impr. 1657 2^e trim. 1982.